

Image not found or type unknown



Cpam (caisse primaire d'assurance maladie)

Par **calca**, le **15/05/2015** à **18:11**

bonjour

Mon épouse a travaillé 53 trimestres au régime local et 43 trimestres en fin de carrière au régime général, depuis peu elle est en retraite .

Peut elle redemander le rattachement au régime local compte-tenu du nombre plus important de trimestre cotisés au régime local.

merci